



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**AVIS D'IMPÔT 2020**

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

M MAJESTE GILBERT  
61 CHE DES CRETES  
64110 ST FAUST

Vos références

Numéro fiscal (C) : 17 02 583 106 091  
Référence de l'avis : 20 64 4344507 11  
Numéro de contrat de prélèvement : M3 64 3170105 28  
RUM\* : FR46ZZZ005002M364317010528  
Numéro de propriétaire : 478 M00040 Z

Débiteur(s) légal(aux) :  
PROPRIETAIRE 0550 MBWG5R  
M MAJESTE GILBERT JEAN-MARC

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 08/09/2020  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

\* Référence Unique de Mandat

Votre situation

**MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 169,00 €**

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 793,00 €

Acomptes mensuels versés 624,00 €

64060

Compte à débiter :

FR76 1333 5000 400X XXXX XXX1 837  
M MAJESTE GILBERT  
CE APC DAX

Prochaines échéances 2020 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2020

15 SEPTEMBRE 2020 78,00 €

15 OCTOBRE 2020 78,00 €

16 NOVEMBRE 2020 13,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2021 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2021 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER	2021	79,00 €	15 JUIN	2021	79,00 €
15 FEVRIER	2021	79,00 €	15 JUILLET	2021	79,00 €
15 MARS	2021	79,00 €	16 AOUT	2021	79,00 €
15 AVRIL	2021	79,00 €	15 SEPTEMBRE	2021	79,00 €
17 MAI	2021	79,00 €	15 OCTOBRE	2021	79,00 €

## Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée :** dans votre espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)
- ⇒ **Par téléphone :**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 \* du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
  - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place :** auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)
- pour le paiement de votre impôt :  
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS PAU  
6 RUE D'ORLEANS - 64027 PAU CEDEX  
Tél : 05 59 98 68 68
  - pour le montant de votre impôt :  
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS PAU - S.A.I.D. BOSQUET  
6 RUE D'ORLEANS - 64027 PAU CEDEX  
Tél : 05 59 98 68 02

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 64

Commune : 478 SAINT FAUST

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
<b>Propriétés bâties</b>	Taux 2019	9,18 %	%	1,00 %	13,47 %	0,216 %	%	0,148 %	
	Taux 2020	9,18 %	%	1,00 %	13,47 %	0,208 %	%	0,145 %	
	Adresse	61 CHE DES CRETES							
	Base ①	3169		3169	3169	3169		3169	
	Cotisation	291		32	427	7		5	762
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
Cotisations 2019	288		31	422	7		5		
Cotisations 2020	291		32	427	7		5	762	
Variation	+1,04 %	%	+3,23 %	+1,18 %	0 %	%	0 %		
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
<b>Propriétés non bâties</b>	Taux 2019	53,44 %	%	3,28 %	30,86 %	0,537 %	14,40 %	0,304 %	
	Taux 2020	53,44 %	%	3,28 %	30,86 %	0,493 %	14,30 %	0,296 %	
	Bases terres Non agricoles	8		8	8	8	8	8	
	Bases terres agricoles								
	Cotisations 2019	4			2		1		
	Cotisations 2020	4		0	2	0	1	0	7
	Variation	0 %	%	%	0 %	%	0 %	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :			
Base Collectivité						Droit fixe :			
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			24
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						<b>Montant de votre impôt :</b>			<b>793</b>